



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 41

Convoqué le 09 mai 2018, le Conseil Municipal s'est réuni le 17 mai 2018, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Jacques LAVOIL, Colette LANGKUST, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSEE : Sylvie ADANT-VIOLART

ABSENTE : Brigitte THIRIET

Patricia BARBIER a été nommée secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2018**

Lecture a été faite du compte-rendu du dernier conseil municipal qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Info-communication » du 14 mai 2018**

L'itinéraire découverte sera complété par un panneau situé au 20 grande rue qui fut le siège d'un hôpital militaire durant la guerre de 14/18. Les textes ont été traduits et corrigés par un couple d'amis allemands d'un membre de la commission. Le Club d'Histoire Locale corrigera également ceux en anglais. La commission propose de flécher le parcours au sol par des alérions.

Afin d'éditer un agenda de poche 2019, la société Infocom Edition a été contactée. Celle-ci se chargera de prendre contact avec les acteurs économiques de la commune.

Cette édition sera gratuite pour la commune.

Le prochain bulletin semestriel est en cours de rédaction.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 15 mai 2018**

- Suite à l'étude de 3 devis pour le choix du coordinateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS), la commission propose de retenir la société BECS pour un montant de 2 272,00 € HT.

- Lotissement Au Devoir : une réunion est prévue avec Manson Immobilier, Urbi'Nov, le bureau d'études, Maître Mathieu, notaire, la mairie et les propriétaires concernés **UNIQUEMENT** par le projet.

- Le bureau d'études SINBIO nous a fait parvenir le projet définitif qui se monte à 144 549 €. Depuis le 1^{er} Janvier 2018, les cours d'eau sont devenus compétence des communautés de communes. Il restera à la charge de la commune la somme de 66 359 €.

- Une présentation des différents projets d'espace cinéraire a été réalisée et la commission propose de retenir la société Munier.

- 2 devis ont été demandés pour la réfection du logement de la perception, la commission propose de retenir la société CD Rénovation.

- **Compte-rendu commission « Jeunesse, sport, vie associative » du 16 mai 2018**

La commission prévoit d'évoquer une éventuelle modification du versement des subventions aux associations lors d'une prochaine rencontre avec celles-ci, en fonction de leur besoin réel de fonctionnement.

La commission propose également de ne pas augmenter les subventions pour 2018 dans l'attente de ce nouveau règlement. Cependant, l'aide à la licence sera portée à 10 € contre 9 € en 2017.

Une demande de subvention de la compagnie des Archers du Sânon pour l'achat d'un damage « centre de cible » d'un montant de 172,50 € HT a été faite. Au vu des travaux de réfection du grillage (1 065 € HT), de la plantation de troènes, la commission ne souhaite pas donner une suite favorable.

- **Compte-rendu de la réunion « projet d'agrandissement de l'EHPAD »**

Le maire accompagné de la directrice de la Fontaine de Lincourt, du médecin coordonnateur a participé à une rencontre au conseil départemental, avec la présence de l'Agence Régionale de Santé, pour présenter le projet d'agrandissement. Suite aux différents échanges, le C.D. 54 et l'A.R.S. accepteraient la création de 11 chambres supplémentaires.

- **Approbation phase projet Canal du Moulin**

A l'unanimité, le conseil municipal accepte les travaux : création d'une passe à poissons au niveau du pont de Raville (obligatoire en 2027), le désenvasement du Canal du Moulin, les travaux sur les ruisseaux entourant le stade de l'écluse et la remise en eau du méandre amont pour un montant total de 66 359 €.

- **Désignation mission coordination SPS (2 rue des Brasseries)**

Sur proposition de la commission, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société B.E.C.S.

- **Devis appartement 37 bis Grande Rue**

Suite à la présentation des 2 devis, le conseil municipal décide à la majorité (1 contre et 1 abstention) de retenir la société CD Rénovation.

- **Subventions aux associations**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les subventions en 2018, sous réserve de la présentation de leur bilan annuel moral et financier de l'année précédente :

Associations	Montant	Associations	Montant
ANCIENS COMBATTANTS	250	AEIM	150
ARCHERS DU SANON	760	LUTTE CONTRE LE CANCER	120
AFE	760	CROIX ROUGE	150
CANOE KAYAK	760	PREVENTION ROUTIERE	50
JUDO CLUB	760	ADDEVA 54	50
FAMILLES RURALES	1 405	LINCOURT SA BOUGE	310
FOYER RURAL	760	SANAGA MARITIME	75
MUSIQUE ET CHANTS	540	AFMD 54 ASS. DEPORTATION	50
DONNEURS DE SANG	540	LES RESTOS DU COEUR	200
A.D.M.R.	1 405	FONDATION DU PATRIMOINE	100
ASSEDAM	50	ASS. PARALYSES DE FRANCE	80

(n'ont pas pris part au vote les conseillers municipaux membres du bureau d'une association concernée : Véronique ADMANT, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Cédric MASSON)

- **Aide à la licence**

A la majorité, le conseil municipal décide d'attribuer, pour l'année 2018/2019, une aide à la licence de 10€ par jeune Einvillois inscrit dans une association sportive ou culturelle einvilloise.

- **Acquisitions maison de retraite**

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise l'achat d'un disque de rotation, pour la maison de retraite « La Fontaine de Lincourt » auprès de la société EVEREST MEDICAL, d'un montant de 405 € HT.

- **Projet Columbarium**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir le projet Munier pour la création d'un espace cinéraire dans le nouveau cimetière (pose de deux columbariums soit 36 cases, installation d'un jardin du souvenir et création de six caves urnes). Le montant des concessions sera révisé prochainement.

- **Demande de subvention UNSS collègue Duvivier**

Dans le cadre des compétitions UNSS, une équipe s'est qualifiée pour les jeux de l'UNSS benjamins handball et athlétisme à Draguignan. N'ayant aucun participant de notre commune, le conseil, dans sa majorité, décide ne pas attribuer de subvention.

Un conseiller ne participe pas au vote.

- **Demande d'affiliation du PETR au CDG 54**

Par courrier en date du 23 avril 2018, le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle nous informe de la demande d'affiliation soumise par le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Val de Lorraine.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion.

- **Informations diverses**

- Michel MARCHAL est nommé délégué territorial du Lunévillois auprès de la première Vice-Présidente en charge de la solidarité avec les territoires et des stratégies d'aménagements à compter du 1er mai 2018.
- Comme les années précédentes, la commune fait appel à candidature pour recruter 2 jeunes de plus de 17 ans (étudiants), pour la période estivale. Date limite de dépôt des lettres de candidatures : 15 juin.
- La journée fleurissement se déroulera le samedi 26 mai à partir de 9 h aux ateliers communaux. Toute personne intéressée est la bienvenue.
- Nous vous rappelons que les containers d'ordures ménagères doivent être sortis la veille de la levée et rentrés dans la journée.
- Malgré la mise en place d'affiches et panonceaux, des déjections canines ne sont toujours pas ramassées. Merci de respecter la propreté et l'hygiène des rues et des espaces verts de notre commune.
- Le forum Emploi Saisonnier propose des postes pour la cueillette de fruits. Il aura lieu le jeudi 28 juin, de 14 h à 17 h, salle polyvalente Le Familial. Toute personne intéressée doit se munir de plusieurs CV.

Prochain conseil : jeudi 14 juin 2018 à 20h00